

0490925P
ACADEMIE DE NANTES
ETAB.REGIONAL ENSEIGNT ADAPTE LES TERRES ROUGES
9 RUE JEAN GIONO
49124 ST BARTHELEMY D ANJOU
Tel : 0241957000

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 59-1

Annule et remplace l'acte n° 59 - 2021-2022

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 20

Quorum : 11

Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration

Convoqué le : 05/04/2022

Réuni le : 26/04/2022

Sous la présidence de : Nicolas Quinqueneau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

TELEPAIEMENT

Convention « Télépaiement » auprès de la DDFIP/DRFiP.

Acceptation du conseil d'administration de la mise en place du Télépaiement dans l'établissement, puis l'autorisation de signer la convention avec la DDFiP OU DRFiP qui stipule les rôles des différents partenaires du télépaiement et les dispositions financières _ Mise en œuvre prévue pour la rentrée 2022.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0